



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-449 quinquies**

Publié le 16 décembre 2020

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant désaffectation de la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m² faisant partie des parcelles affectées à l'ancien lycée Le Corbusier à Tourcoing (59)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la région Hauts-de-France
Secrétariat général pour les affaires régionales
Plate-forme d'appui juridique**

**Arrêté portant désaffectation de la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m²
faisant partie des parcelles affectées à l'ancien lycée Le Corbusier à Tourcoing (59)**

Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 modifiée relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 85-348 du 20 mars 1985 modifié relatif à l'entrée en vigueur du transfert de compétences en matière d'enseignement ;

Vu le décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2020 du Premier ministre et du ministre de l'intérieur portant nomination de Monsieur Laurent BUCHAILLAT en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France auprès du préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, à compter du 20 avril 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

Vu la circulaire INTB8900144 C du 9 mai 1989 relative à la désaffectation des biens des écoles élémentaires, des collèges, des lycées et des établissements d'éducation spécialisée, des écoles de formation maritime et aquacole et des établissements d'enseignement agricole visés à l'article L 815-1 du code rural ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Vu la délibération du 23 juin 2020 du conseil d'administration du lycée Le Corbusier à Tourcoing donnant un avis favorable à la désaffectation de la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m², située rue de Wailly à Tourcoing, faisant partie des parcelles affectées à l'ancien site du lycée Le Corbusier ;

Vu la délibération du 16 octobre 2020 du Conseil régional des Hauts-de-France lançant la procédure de désaffectation de l'enseignement de la parcelle HK 34 d'une superficie de 173 m² située rue de Wailly à Tourcoing faisant partie de l'ancien lycée Le Corbusier de Tourcoing (code site N3760) ;

Vu le courrier du 3 novembre 2020 de la Région Hauts-de-France sollicitant la mise en œuvre de la procédure de désaffectation de la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m² afin de permettre à la Métropole Européenne de Lille (MEL) de recouvrer ses droits et obligations de propriétaire sur le bien ;

Vu l'avis favorable du 3 décembre 2020 de la région académique des Hauts-de-France à la désaffectation de la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m² ; cette parcelle n'étant plus utilisée par l'établissement depuis la construction d'un nouveau site ;

ARRÊTE

Article 1er : Ne sera plus affectée à l'activité scolaire, la parcelle non bâtie HK 34 d'une superficie de 173 m² faisant partie des parcelles affectées à l'ancien lycée Le Corbusier, située rue de Wailly à Tourcoing,(code site N3760), selon le plan annexé.

Article 2 : La présente décision sera notifiée au président de la région Hauts-de-France et à la rectrice de région académique des Hauts-de-France.

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le président de la Région Hauts-de-France sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **15 DEC. 2020**

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales



Laurent BUCHAILLAT